

Laon, le 19 octobre 2025,

ÉVOLUTION DE LA SECTORISATION DES COLLÈGES PUBLICS

La proposition de fermeture du collège de Montcornet à la fin de cette année scolaire a déclenché de très vives et violentes réactions. Par conséquent, dans un esprit d'apaisement, la délibération à ce sujet est retirée de l'ordre du jour de la séance du lundi 20 octobre du Conseil départemental de l'Aisne. Pour autant, face à la baisse démographique constatée depuis plusieurs années et qui va s'accélérer très rapidement, un groupe de travail sur l'amélioration de l'offre scolaire dans notre département sera constitué dans les plus brefs délais.

Dimanche 19 octobre, Nicolas Fricoteaux a adressé aux acteurs concernés une communication :

« La proposition de fermeture du collège de Montcornet à la fin de cette année scolaire a déclenché de très vives et violentes réactions.

Pour chacune des rencontres organisées à Montcornet, j'ai dû être protégé par les gendarmes et je les remercie pour cette protection efficace qui m'a valu, sans aucun doute, de ne pas être agressé physiquement. Je remercie également, très sincèrement, les nombreuses personnes qui m'ont adressé des messages de soutien.

S'il est parfaitement compréhensible qu'une telle perspective suscite un immense émoi, j'ai subi intimidations, injures, menaces et bousculades. Ces faits parfaitement condamnables, contraires à l'esprit de la démocratie, démontrent que les conditions d'un dialogue lucide sur l'avenir du collège de Montcornet ne sont pas réunies.

Je pensais pouvoir expliquer sereinement les raisons objectives qui m'ont amené à proposer cette difficile décision au Conseil départemental. Cela n'a pas été possible ; sans doute n'y a-t-il pas eu une préparation suffisante à cette annonce et j'en assume toute la responsabilité.

Mais je sais aussi à quel point certains ont manipulé l'opinion à des fins politiciennes, par pure démagogie et populisme.

Ainsi, pendant les différentes réunions et sur les réseaux sociaux, j'ai entendu et lu beaucoup d'amalgames, de contrevérités, d'approximations et d'inexactitudes qui n'ont certainement pas aidé à la bonne compréhension de cette proposition.

Dans ma vie publique, j'ai toujours œuvré pour l'intérêt général. Je n'ai, par ailleurs, jamais cautionné le désordre, suscité la moindre violence dans le débat démocratique, ni même agi au mépris des autres.

Par conséquent, dans un esprit d'apaisement et face au risque avéré de troubles à l'ordre public, la délibération ouvrant la voie à la fermeture du collège de Montcornet est retirée de l'ordre du jour de la séance du lundi 20 octobre. Le collège ne fermera donc pas à la rentrée 2026.

Pour autant, la baisse démographique, constatée depuis plusieurs années et qui va s'accélérer très rapidement, reste un sujet dont nous devons nous préoccuper sans délai et pour lequel nous avons le devoir impératif de proposer des solutions.

Le secteur scolaire de Montcornet / Rozoy-sur-Serre est l'arbre qui cache la forêt et nous devons, collectivement, accepter que l'offre scolaire du second degré puisse s'adapter prochainement, en dépassant le réflexe du « pas chez moi ».

Je l'ai toujours affirmé, et je le dis à nouveau, l'Aisne a besoin d'une offre scolaire de qualité et nous aurons, Éducation Nationale et Conseil départemental, tout en respectant le critère impératif de la proximité, davantage de moyens en ces temps de difficultés budgétaires, s'ils sont utilisés pour un moins grand nombre de collèges, comme l'observait, déjà en 2017, la chambre régionale des comptes. C'est aussi une question d'équité entre nos différents territoires.

Bien entendu, la destination des sites devenus disponibles se pose avec acuité mais, une destination nouvelle, c'est aussi une attractivité nouvelle. Des comités de projet seront donc mis en place pour trouver des voies d'amélioration des services rendus localement et à l'échelle du département.

Ces questions sont essentielles et imposent donc de ne pas rester dans l'immobilisme. La société, la ruralité et sa démographie, ne sont plus celles des années 70 et il est indispensable d'évoluer avec son temps.

Défendre la ruralité, ce n'est donc certainement pas défendre le statu quo quoiqu'il arrive, c'est surtout anticiper en permanence les évolutions de notre société afin de ne pas les subir.

C'est pourquoi je reste déterminé à y travailler, avec toutes celles et ceux qui en sont, tout comme moi, convaincus. Aussi, je propose, d'ores et déjà, à Isabelle Ittelet et à Mathieu Fraise, vice-présidents concernés, de constituer, dans les plus brefs délais, un groupe de travail sur l'amélioration de l'offre scolaire dans notre département. »

Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne